



Droits et responsabilités des affilié.e.s du CHORN (mis à jour en février 2021)

Présentation

Le CHORN est une communauté de pratique qui est né de la collaboration d'affilié.e.s qui ont le droit d'accès à une variété de services et la responsabilité de contribuer à la mission du Centre. Ce document – à remettre à chaque affilié.e au moment de l'affiliation – offre une structure pour leur participation en tant que membre de la communauté du CHORN.

1. Le processus d'affiliation

Dans sa demande d'affiliation au CHORN, la personne indiquera la nature du projet ou des intérêts en recherche-crédation qui l'ont mené vers le CHORN. Elle sera aussi spécifique que possible sur les ressources du CHORN qu'elle compte utiliser afin d'atteindre ses objectifs. Ces informations permettront au CHORN d'évaluer s'il est en mesure de lui fournir ces outils. De plus, l'affilié.e indiquera ce qu'il pense pouvoir contribuer en retour, que ce soit à travers la participation ou l'organisation d'événements au CHORN ou grâce à un soutien financier, si son projet reçoit du financement. Afin d'être éligible pour affiliation, les demandeurs.euses doivent fournir une courte biographie, idéalement en français et en anglais, ainsi qu'une photographie pour la section «[Notre communauté](#)» du site web. Les affilié.e.s étudiant.e.s doivent fournir le titre provisoire de leur thèse et indiquer le nom de leur programme et de leur département.

Afin de s'assurer que les projets de recherche affiliés au CHORN respectent certaines directives éthiques, tous les nouveaux.elles affilié.e.s basé.e.s à Montréal doivent assister à l'atelier d'Introduction à l'histoire orale et à l'entrevue, d'une durée de deux heures et offert à chaque début de semestre (ou démontrer qu'ils ont une formation similaire en histoire orale). Un certificat peut être remis aux participant.e.s, sur demande. Pour les affilié.e.s qui résident hors de Montréal, nous offrons trois courtes formations en ligne (seulement en anglais pour le moment), qui se trouvent dans la section « Ressources » du site web du CHORN (cliquez sur «[Éthique & Formation](#)»). Nous demandons également à tous et toutes les affilié.e.s basé.e.s à Montréal de considérer présenter leurs projets dans le cadre de l'un de nos événements annuels, tels que le Symposium des chercheur.e.s émergent.e.s (pour les étudiant.e.s des cycles supérieurs et les étudiant.e.s récemment gradué.e.s) ou autres événements, ateliers, conférences ouvertes à la communauté du CHORN. Il y a plusieurs autres façons de « redonner » au CHORN; nous sommes toujours heureuses de recevoir des



bénévoles pour photographier ou enregistrer des événements et l'équipe des archives a toujours des projets en cours qui ont besoin de soutien de la part de bénévoles.

L'affiliation est annuelle plutôt que continue. Les affilié.e.s qui désirent conserver leur statut actif (et un profil sur notre site web) peuvent le faire par la soumission d'un court rapport annuel qui est à remettre en mars de chaque année. Les affilié.e.s qui ne soumettent pas ce rapport perdront leur statut d'affilié.e (bien qu'ils puissent faire une nouvelle demande d'affiliation dans le futur). Les changements importants apportés au projet de l'affilié.e, à ses besoins ou à ses contributions, doivent être inclus dans son rapport annuel. De plus, il s'agit d'une opportunité pour l'affilié.e de mettre à jour ses informations sur notre site web, donc **veuillez réviser votre [profil public](#) avant de soumettre votre rapport afin de vous assurer qu'il est à jour.**

L'affiliation principale (distinction spéciale au CHORN) est faite par nomination, via le Conseil d'administration du CHORN, et annoncé lors de l'Assemblée générale annuelle.

2. Événements

En plus de pouvoir s'inscrire à tous nos événements, les affilié.e.s peuvent proposer un événement (atelier, séminaire, table ronde, lancement) qui pourra être inclus à notre programmation régulière (l'inclusion d'un événement dépend de plusieurs facteurs, mais en général les propositions des affilié.e.s sont honorées). Les propositions doivent être soumises à la coordinatrice principale et médiatrice communautaire avant le 1^{er} mai pour le semestre d'automne et avant le 1^{er} octobre pour le semestre d'hiver. Nous regrettons de ne pas pouvoir inclure des propositions de dernière minute pour des événements publics. En ce qui concerne les membres principaux, nous nous attendons à ce qu'ils présentent (d'ici un an à partir de leur nomination) un atelier ou un événement, qui sera inclus dans notre programmation d'automne ou d'hiver.

Plus généralement, il est convenu que les affilié.e.s tenteront d'assister aux événements et aux ateliers du CHORN durant l'année, ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle, qui se tient habituellement en octobre. L'AGA est un moment clé pour en savoir davantage sur les activités du CHORN et ce que nous planifions pour les années à venir. Il s'agit également de l'occasion idéale pour partager vos idées avec les autres affilié.e.s.



Centre for Oral History and Digital Storytelling
Centre d'histoire orale et de récits numérisés

3. L'infolettre du CHORN

L'outil principal pour communiquer de manière régulière les nouvelles de la communauté du CHORN est notre infolettre bimensuelle, publiée de septembre à mai. En tant qu'affilié.e, vous êtes invité.e à nous partager des événements (projections, lancements, performances), des appels à collaboration (stages, offres d'emploi, opportunités de bénévolat), ainsi que des publications récentes. Les affilié.e.s peuvent envoyer les nouvelles qu'ils aimeraient partager à l'adresse cohds.chorn@concordia.ca. Si l'annonce est bilingue, l'affilié.e doit soumettre les textes en français et en anglais. La publication doit aussi inclure un lien vers un site web et les coordonnées.

4. Utilisation de l'espace du CHORN

Le laboratoire principal du CHORN (LB 1042) est ouvert durant les heures d'ouverture du CHORN (voir storytelling.concordia.ca au début de chaque nouveau semestre). Bien que le laboratoire principal soit principalement utilisé en tant que laboratoire de recherche et d'informatique, il peut être possible de réserver cet espace hors des heures d'ouverture du CHORN pour d'autres usages. Veuillez contacter la coordinatrice principale et médiatrice communautaire (cohdscoordinator@concordia.ca) à ce sujet.



Centre for Oral History and Digital Storytelling
Centre d'histoire orale et de récits numérisés

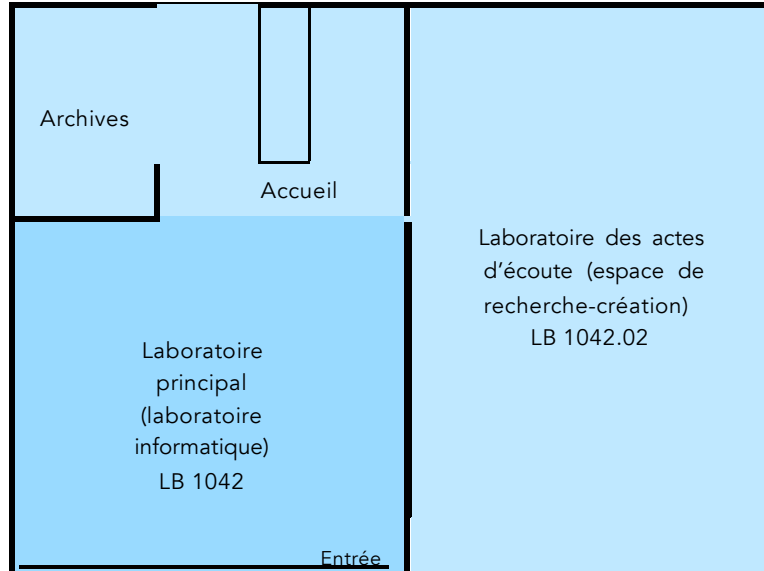
Plan du Centre d'histoire orale
et de récits numérisés
(CHORN)

10e étage, Bibliothèque
Webster, Université Concordia
1455 boul. de Maisonneuve O.
Montréal, QC, H3G 1M8

-  CHORN
-  espace à réserver

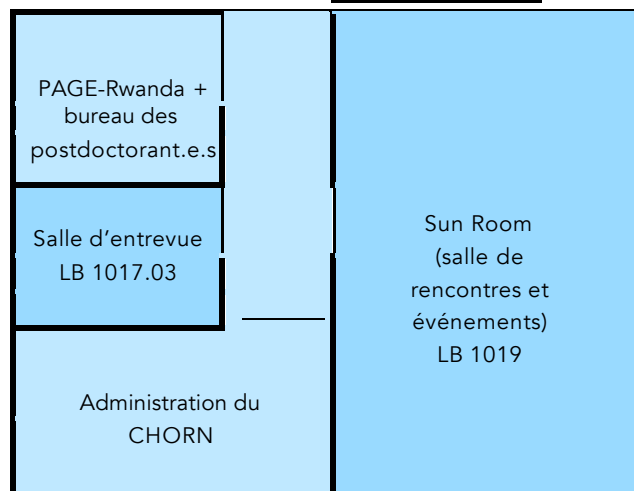
> Ascenseurs

Entrée



Toilettes >

Entrée





De plus, le CHORN possède des espaces qui peuvent être réservés par les affilié.e.s afin d'avancer des projets qui ont un lien avec l'histoire orale. Ces espaces incluent: LB 1019 (la « sun room », convenable pour des réunions et des événements avec un maximum de 25 personnes, et équipée d'un projecteur) et LB 1017.03 (la « salle d'entrevue », convenable pour des entretiens individuels; l'équipement est réservé séparément). Les réservations sont faites selon le principe du premier arrivé, premier servi. Veuillez contacter le personnel du CHORN (cohds.chorn@concordia.ca, 514-848-2424 ext. 5465) à l'avance. En règle générale, les salles ne peuvent pas être réservées à des fins non liées au CHORN ou à l'histoire orale. Exceptionnellement, et à la discrétion des co-directeurs.trices, des accommodations spéciales peuvent être permises selon un coût et suivant le budget de l'affilié.e.

La « sun room » peut être réservée par des membres principaux pour des séminaires qui s'intéressent à l'histoire orale ou à l'histoire public. Dans ce cas-ci, les affilié.e.s doivent consulter la coordinatrice principale et médiatrice communautaire (ohconcordia@gmail.com), en consultation avec les co-directeurs.trices, qui détermineront ensemble si, compte tenu de nos autres activités annuelles, nous pouvons répondre à la demande. Le Laboratoire des actes d'écoute (LAE), associé au [Dr Luis Sotelo Castro](#), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en performance de l'histoire orale, est situé au CHORN, au LB 1042.02. Le LAE est un espace de recherche-crédation consacré à la performance, à la recherche, à la diffusion et à la discussion en histoire orale. Il y a un processus d'affiliation séparé afin d'utiliser cet espace. Pour plus de détails, veuillez contacter acts.listeninglab@concordia.ca.

5. Utilisation des postes d'ordinateur du CHORN

Tous les ordinateurs du laboratoire principal du CHORN (LB 1042) sont disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les affilié.e.s peuvent réserver un ordinateur pour faire le rendu d'un projet ou pour usage général, avec l'accord du personnel du CHORN. Un ordinateur peut également être réservé pour une plus longue période, avec l'accord de l'équipe administrative. La priorité sera donnée aux membres principaux et à leurs projets partenaires.

Les affilié.e.s doivent enregistrer leurs fichiers aux endroits appropriés. Les indications sont clairement affichées sur le bureau de chaque ordinateur. Les affilié.e.s peuvent se référer au personnel du CHORN pour plus d'assistance dans la gestion de leurs fichiers. Les fichiers sauvegardés ailleurs seront effacés périodiquement et sans avertissement préalable au cours de l'année.



6. L'emprunt d'équipement

Les réservations d'équipement se font selon le principe du premier arrivé, premier servi. Dû au nombre limité de caméras vidéo, elles peuvent être réservées pour une période maximale de quatre jours, sauf en cas de demande spéciale. Les affilié.e.s ont la responsabilité de rapporter l'équipement dans l'état dans lequel ils l'ont emprunté et doivent également signaler tout problème technique rencontré lors de l'utilisation de notre équipement. Si les affilié.e.s perdent ou brisent l'équipement, ils sont financièrement responsables des coûts de remplacement. Nous regrettons de ne pas pouvoir accommoder les réservations de dernière minute, les demandes faites hors des heures d'ouverture ou pendant la fermeture annuelle du CHORN, soit de juin à fin août.

7. Partage de projets d'histoire orale en ligne via la communauté du CHORN

Depuis juin 2018, le CHORN ne fournit plus d'hébergement web pour les projets des affilié.e.s en raison des violations de la sécurité des données associées à ces services. Si les affilié.e.s souhaitent élaborer de nouveaux projets web, notre recommandation est d'utiliser un logiciel de conception web « open source » (tel que Wordpress) et d'acheter un nom de domaine pour le projet (<http://www.fanclubmedia.com> est une option abordable). Nous serons heureuses d'inclure les liens vers ces sites web sur votre page d'affiliation individuelle, de promouvoir vos projets via notre infolettre et de partager vos sites web sur notre page Facebook, qui rejoint plus de 3000 personnes.

8. Faire un don d'entrevue aux archives du CHORN

Lorsque possible, et en retour des services offerts, les affilié.e.s devraient contribuer aux archives du CHORN en offrant leur matériel d'entrevues aux archives du CHORN. Afin de faciliter cette démarche, les [formulaire de consentement](#) remis aux interviewé.e.s devraient mentionner que les entrevues seront archivées au CHORN de manière sécuritaire, suivant les techniques d'archivage adéquates. L'information requise et le processus à suivre sont dans le document « [Accord de donation](#) » rédigé par l'archiviste du CHORN. Nous avons parfois un grand nombre de documents d'archives à traiter, il est donc important pour les affilié.e.s de nous garder à jour concernant l'échéancier de leurs projets et la date potentielle à laquelle nous pourrions recevoir le matériel. L'archiviste du CHORN travaille deux jours par semaine, de fin août à tard avril/début mai: cohds.chorn.archives@gmail.com



9. Soutien du CHORN dans la recherche financée

Occasionnellement, les affilié.e.s (particulièrement les membres principaux) demandent des lettres de soutien au co-directeurs.trices du CHORN pour leurs demandes de subvention. Lorsque possible, le CHORN s'engage à soutenir ses affilié.e.s. Néanmoins, pour que de telles lettres soient rédigées, l'affilié.e doit clairement indiquer (par écrit) quelles ressources et quels services du CHORN seront nécessaires et comment la subvention contribuera à financer ces ressources et ces services, en cas de demande acceptée. À titre d'exemple, de nombreuses demandes de financement sollicitent une « formation » du CHORN. Cependant, la plupart de notre personnel ne travaille qu'un ou deux jours par semaine, de fin août à début mai, et la plupart de leurs heures de travail sont déjà utilisées. Par conséquent, un projet qui requière une formation de la part du personnel du CHORN doit comptabiliser le nombre d'heures nécessaires pour offrir cette formation, à un taux horaire de 20-25\$/l'heure (selon le poste de l'employé.e).

Nous n'avons pas la capacité de soutenir financièrement des projets de recherche pour le moment, mais nous soutenons les affilié.e.s de d'autres manières. Ainsi, pour donner un autre exemple, de nombreuses demandes de financement sollicitent du CHORN des ressources « en nature » sous forme d'espace de réunion, d'accès à un réseau de communication et d'accès à de l'équipement. Ce sont des ressources que nous pouvons fournir sans difficulté (dans les limites du possible). Les calculs des coûts appropriés et du soutien en nature peuvent être déterminés en collaboration avec le personnel du CHORN et cette collaboration devrait se faire bien avant la date limite des demandes de subvention. Si la demande de subvention est acceptée, veuillez contacter la coordinatrice principale et médiatrice communautaire pour gérer le transfert de fonds, le cas échéant (cohdscoordinator@concordia.ca)

10.Reconnaissance des contributions du CHORN

À chaque fois que des services ou des ressources (tels que des outils en ligne, des conseils de notre personnel, l'utilisation de notre équipement, de nos espaces, de nos ordinateurs, etc.) ont joué un rôle principal dans la capacité d'un.e affilié.e à mener à bien un projet, nous demandons que le CHORN soit reconnu en conséquence. Pour des documents publics/en ligne, les affilié.e.s peuvent contacter le personnel du CHORN (cohds.chorn@concordia.ca) pour obtenir une copie de notre logo. Les affilié.e.s sont encouragé.e.s à indiquer leur affiliation dans leur signature de courriel: « Affilié.e du Centre d'histoire orale et de récits numérisés, Université Concordia, Montréal ».